

Ile est une autre

Notre collègue d'Ajaccio nous a fait l'amitié de répondre à notre souhait de faire connaître des travaux de membres non-parisiens de l'Association, ou de collègues qui participent à ses activités, par l'intermédiaire du bulletin.

Nous publions donc ce texte qui a fait l'objet d'un exposé à la table ronde organisée par le Centre d'études corses et l'Université de Provence les 27 et 28 novembre 1987 à Aix.

Le thème en était «l'île miroir».

Les actes en seront intégralement publiés.

Jean-Pierre Rumen

La Corse est un lieu où la question de l'appartenance, du lien social, est largement soumise à un discours «identitaire».

Ce discours sur l'identité corse, s'appuie volontiers sur des concepts issus de la psychanalyse, c'est ce que ne manquerait pas d'établir un relevé exhaustif des travaux publiés.

Le praticien de la psychanalyse ne peut pas rester indifférent à un tel usage. Il peut en concevoir quelque souci, par jalousie d'usurfruitier, ce n'est pas exclu mais surtout par exigence méthodologique et éthique.

Invité à cette table ronde sur «l'île miroir», j'ai appuyé mon dire sur la note d'orientation préalable des organisateurs du colloque : depuis longtemps les représentations du miroir sont, comme l'onde, liées à la folie, au deuil, aux questions essentielles qui se posent à l'humanité; liées aussi à l'identité, donc à la disparition, à l'évanouissement.

A cet égard, la note est secourable. Elle ne laisse personne seul face au miroir; on y est au moins deux, puisqu'il s'agit de reconnaître les «...figures et comportements à travers lesquels Corses et Français se perçoivent différents, chacun renvoyant à l'autre sa différence et par conséquent son identité?»

On verra ultérieurement comment fonctionne cette situation. On se contentera, pour l'instant, de noter qu'elle inclut, à l'évidence, un autre personnage, tiers, qui la regarde et la décrit.

Mais la note, ou plutôt ce membre de phrase que j'isole, appelle encore deux autres remarques.

La première concerne la différence et l'identité : le texte semble suggérer que la connaissance de l'identité procède de la perception des différences.

Ce qui suppose que le *percipiens* n'ait aucune idée préexistante de ce qu'il perçoit, aucune référence, aucune échelle.

Cela ne peut se soutenir, et on peut dire avec autant de raison que c'est la connaissance préalable de l'identique qui permet la perception de la différence.

N'est-ce pas de se savoir d'abord le même, l'unique, qui fait qu'on est saisi par les différences ?

La seconde remarque intéressera la question de l'individuel, qui précède celle de l'identique : l'un, unique est nécessaire à l'identifiable, donc antérieur à celui-ci.

Ce n'est que provisoirement qu'on acceptera ce terme, l'individuel, par commodité, pour rendre compte du couple qu'il forme avec le collectif. Dans le texte, c'est le mot «chacun», précisément, qui permet le passage de l'un à l'autre, du collectif à l'individuel : «Corses et Français... chacun renvoyant à l'autre...»

Je n'ai pas l'intention de me livrer à l'exercice critique du passage du général au particulier. Au contraire, du point de vue de la psychanalyse, qui s'intéresse essentiellement au discours du sujet, il n'y a pas de raison de distinguer sujet individuel et sujet collectif.

Dans «Psychologie collective et analyse du Moi» (4), Freud écrit : «On voit que la contribution que nous apportons à l'explication de la structure libidinale d'une foule se réduit à la distinction du Moi et de l'idéal du moi».

C'est assez dire que, pour Freud, l'organisation psychique de l'individu et celle de la foule sont structurellement analogues puisque ce sont les mêmes instances qui sont en jeu, qu'il fait appel aux mêmes concepts. (Il ira même jusqu'à dire, dans sa controverse avec C.G.Jung, que la formule «inconscient collectif» est un pléonasme!).

La psychanalyse préfère utiliser le concept de «sujet» à celui d'individu.

Le sujet, dans la situation analytique, c'est celui qui est invité à dire ce qui vient à sa parole, à faire le récit de ses rêves. C'est le sujet de l'énonciation.

Et ce sujet -là n'a aucun caractère qui permette de le penser unifié. Sujet, il l'est essentiellement de son discours. Or, qu'il soutienne celui-ci et il n'y apparaît plus que représenté, sous la forme du sujet de l'énoncé, sujet grammatical.

Il suffit donc au sujet de se manifester, en son acte essentiel, pour s'évanouir.

Ce constat fait affirmer à J. Lacan le caractère radicalement clivé, excentré du sujet humain. Agi par son désir, il l'exprime dans une demande, verbale, qui lamine ce désir et dans laquelle il s'épuise en tant que sujet réel.

L'individuel qui pose implicitement l'être comme ce qui n'est pas divisé n'est déjà plus assuré.

On conçoit donc sans peine que la thèse affirmant l'inexistence de l'individu en Corse (12) est irrecevable par la psychanalyse. C'est la notion même d'individu que la psychanalyse réfute.

Qu'on substitue la notion de sujet à celle d'individu, la thèse n'est pas plus acceptable : la psychanalyse ne reconnaît pas d'autre fondement à son objet que le discours, seule manifestation analysable d'un sujet.

Il faut s'attacher à mettre en évidence le ressort de ces stratégies d'opacification, dissimulées sous la révérence affectée à la psychanalyse. De telles pratiques visent à poser en référence occulte un «savoir» peu ou mal connu, encore plus mal exposé, et disqualifient toute controverse et accessoirement discréditent l'analyse. On verra la signification de ces appels à un «dieu obscur» et souverain au lieu du savoir, au lieu de l'Autre.

La psychiatrie décrit des troubles du sentiment d'identité, par exemple la dépersonnalisation. Ce faisant, elle sous-entend l'existence de «la personne», unifiée, assurée d'elle-même. Mais fait-elle alors autre chose, cette psychiatrie, qu'enterrer la plainte d'un sujet qui souffre, et qu'attribuer avec lui cette souffrance à un défaut d'une supposée identité ?

Cela mérite quelques commentaires.

Est-on jamais sûr qu'une plainte soit exprimée à travers l'objet qu'elle se donne ? Souffrance, certes, mais de quoi ? Peut-on prendre pour argent comptant ce qui est culturellement frayé ? Pour

réel ce qui est symbolique ? La souffrance qu'on dit liée à une difficulté de l'identité trouve en fait ce moyen pour exprimer la problématique générale du sujet, son vacillement.

Il y a quelque temps, cette plainte s'exprimait d'ailleurs plus volontiers comme difficulté à communiquer, comme inadéquation du langage à la pensée.

La recherche de modes de communication satisfaisants, dans des groupes privilégiés, censés faire tomber les barrières érigées par le mode social habituel, est née de cette mode «communicataire» qui laisse à penser qu'il y aurait de l'espoir. Elle sévit encore dans le commerce, l'industrie et la politique.

Il y a fort à parier que c'est, entre autres causes, ce même espoir d'une communication satisfaisante qui pousse à valoriser les langues régionales, maternelles, anciennes, témoignages de l'existence du paradis perdu...

On retrouve ces questions de l'être et de l'identité dans la critique adressée par l'antipsychiatrie aux fondements mal assurés de la psychiatrie. Ainsi Ronald Laing a-t-il avancé le concept de l'insécurité ontologique pour décrire certaines pathologies où le sentiment d'identité bascule. Mais peut-être ne faisait-il là que reculer le problème en supposant l'existence d'un être ferme et stable... Tout ceci ne fait finalement qu'affecter un coefficient péjoratif aux manifestations inhérentes au sujet, qui sont considérées comme pathologiques. Comme le fait l'expression corse «*un e mica nant'a ellu*» (mot à mot : il n'est pas sur lui) qui conviendrait si bien pour décrire le manque à être s'il n'était utilisé à décrire des «états d'acuité», des états de crise.

Cependant sont apparus des psychiatres capables de porter le diagnostic de «troubles de l'identité» (2).

En outre, ils sont à même de reconnaître à ces troubles une étiologie : celle de la crise culturelle en Corse, produit du conflit entre la culture autochtone et la culture française importée, celle du colonisé et celle du colonisateur. (Au demeurant ce conflit n'apparaît pathogène que pour le colonisé...)

Or la psychiatrie, dans ses principes, situe le champ de son intervention au sujet. On voit donc mal comment une action centrée sur «l'individu» peut agir sur un mal culturel. Ou alors il ne s'agit que de calmer l'inquiétude, donc de réduire la portée d'une «*juste protestation contre une injuste contrainte*» (selon l'excellente formule de

L. Bonnafé). A moins qu'on remette la guérison aux calendes des changements sociaux, mais alors tout projet psychiatrique sombre dans l'inanité.

Il est vrai qu'il existe une solution latérale : celle qui consiste à favoriser l'identification du patient au thérapeute. Celui-ci, supposé savoir, et notamment savoir faire avec les difficultés sociales, s'offre inéluctablement en modèle. C'est ce qui fonde le transfert. Transfert qui risque fort de perdurer, définitivement figé si le thérapeute fait connaître un point de vue qui affirme que ses difficultés sont à l'extérieur du sujet; le patient ne sera que trop content de se précipiter dans une voie qui le décharge de toute responsabilité vis-à-vis de lui-même...

L'identification au «Moi fort» du thérapeute a déjà été proposée comme projet de cure par une certaine psychanalyse, aux États-Unis. On en connaît les résultats à tous les niveaux. Cette étonnante pratique était fondée sur la théorie de l'«*autonomous ego*» de Hartmann, parfaitement étrangère à la pensée freudienne, comme on le verra.

En fait toute la question tourne autour du «moi» et du «je». Elle est cruciale, et ce depuis les origines de l'analyse. On peut la reconnaître dans la célèbre phrase de Freud : «*Wo es war, soll ich Werden*», et dans les commentaires qu'elle a suscités. C'est sous cette forme que Freud assignait son but à l'analyse. On traduit encore actuellement : «*Là où était le ça, le moi doit prendre place*» (9); J.Lacan avait proposé : «*Là où c'était, je dois advenir*». La différence n'est pas mince. Plus de fidélité bien sûr, mais aussi absence de chosification de l'instance *das Es* au bénéfice d'un point de vue topique où peuvent s'échanger les positions.

Important est encore le choix de «je» pour «*ich*» : on sait qu'en allemand ils sont homonymes, mais qu'on les distingue par l'accentuation orale. On repère la dimension topique, toujours présente chez Freud, à laquelle s'associe la dimension du désir : l'indicible qui était à une certaine place qu'il convient d'investir; ne pas céder sur son désir, dit encore Lacan. Bref, ce qui pourrait passer pour de purs problèmes de traduction, ou des querelles rhétoriques, est primordial du point de vue théorique : dès 1926, E.Pichon, psychiatre, psychanalyste et grammairien, soulevait ces questions (11).

Cette distinction du «moi» et du «je» est implicitement posée lorsque Freud écrit, pour distinguer

l'identification au père, et l'attachement à celui-ci choisi comme objet sexuel : «*Dans le premier cas, le père est ce qu'on voudrait être; dans le second, ce qu'on voudrait avoir. Dans le premier cas, c'est le sujet du moi qui est intéressé; dans le second, son objet*». (4)

C'est on ne peut plus clair : sujet et moi sont deux instances différentes et hiérarchisées.

La psychanalyse ne connaît pas l'identité, mieux, elle ne fonctionne que par la quête d'une réponse sans cesse différée à la question : «*Qui suis-je ?*» Toute réponse à cette question annule évidemment l'entreprise psychanalytique.

Mais si l'identité n'est pas dans le sujet, dans son discours, ne serait-elle pas dans le groupe? Ne serait-elle pas dans un certain style collectif susceptible de dénoter l'appartenance ?

Je pense à cette remarque de M.Caisson (communication personnelle au colloque «*La Corse et la folie*», Bastia 10 février 1984) qui disait reconnaître un étudiant corse dans une faculté continentale à sa façon de se tenir, sa posture.

Mais plus qu'un trait «identitaire» je verrais là une demande, discours du corps, demande de reconnaissance.

Cl. Levi-Strauss avait éclairé cette question de l'identité à son niveau anthropologique (10) : «*...vers quoi nous orientons-nous pour formuler la notion d'identité...?...Ce serait en considérant que l'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle*».

A ce foyer virtuel l'analyse assignerait le nom d'«*idéal du moi*», instance qui fait précisément leur part aux idéaux collectifs et qui représente la visée du moi sous l'impératif du sur-moi.

L'usage du terme «identité», sous couleur de science psychiatrique ou psychanalytique, est préoccupant.

Il faut dire qu'il n'est pas seul à jouir de ce privilège. Les instances parentales sont abondamment sollicitées pour rendre compte du «*problème corse*». Je ne pourrais dresser une liste exhaustive des écrits qui s'y consacrent. Je citerai B. Laroche (8) qui pense que le sujet corse est souvent en danger de stagner à un stade narcissique en raison d'un échec de la fonction paternelle liée elle-même à un père insuffisamment actif laissant perdurer la relation archaïque mère-enfant.

Proche de cette construction est S. Giudicelli (5) qui avance : *« Sous un patriarcat apparent dévolu avant tout à l'ancêtre paternel, s'est structuré de génération en génération un matriarcat d'autant plus puissant qu'il est occulte ».*

Et encore M. Albertini (1) qui attribue à la mère corse de ne pas supporter d'imposer la frustration à son enfant.

Ou Santoni et Secondi qui réfèrent plus explicitement au vocabulaire lacanien et voient un déficit référentiel au lieu de l'Autre, place que le père réel est, par eux, supposé occuper (14).

L'Autre, le père : la référence implicite à Lacan est incontestable. Mais pour tous ces auteurs, c'est de père réel qu'il s'agit, sinon de géniteur.

Et pourtant Lacan avait été suffisamment explicite (6) lorsque, commentant G. Pankow, il soulignait la distinction capitale à opérer entre *«... le nom du père et le père réel, le nom du père en tant qu'il peut à l'occasion manquer et le père qui n'a pas tellement besoin d'être là pour qu'il ne manque pas»*, et d'ailleurs ! *«... le père en tant qu'il promulgue la loi est le père mort, c'est-à-dire le symbole du père, le père mort c'est le nom du père...»*.

Nous ne sommes pas si éloignés qu'il paraîtrait de nos préoccupations précédentes ; parce que si quelque chose a à voir avec l'identité, c'est bel et bien ce nom du père que nous portons, qui s'imprime, et constitue presque à lui seul ce qui fait pour nous identité : les papiers !

Or c'est cette fonction du nom du père qui est loupée avec un bel ensemble par tous les auteurs cités. Fonction tellement essentielle que Lacan dès 1938, dans son article sur la famille, caractérise nos sociétés par son déclin. La Corse, à l'évidence, n'y échappe pas...

Je ne puis ici refaire le développement. Qu'il suffise de savoir que pour Lacan c'est au « nom du père » que s'énonce le « non du père », la prohibition de l'inceste, loi fondatrice de l'humanité selon Freud, interdiction faite à la mère : *« Tu ne réintégreras pas ton produit ».*

C'est bien entendu le respect de cette interdiction qui fait que l'ordre des générations ne se brouille pas, que chacun peut prendre son rang, fonder son identité symbolique.

Voilà le genre de choses que peut dire la psychanalyse.

Mais elle doit encore se demander pourquoi cette question de l'identité insiste tant dans le social ; pourquoi c'est ce symptôme qui a été choisi pour dire le mal-être, en Corse notamment. Ce qui est souffrant, ce n'est pas l'identité, c'est le sujet, qui veut croire que c'est à l'identité qu'il a mal.

A ce point, il faut en venir au « stade du miroir », à ce qu'en dit J. Lacan, son inventeur.

On sait que ce stade se situe ordinairement au huitième mois de la vie.

Avant, l'enfant est le siège d'un fantasme de corps morcelé. L'unification de l'image du corps procède précisément d'une « assumption », possible par le miroir. Ce processus connaît trois stades.

Tout d'abord l'enfant perçoit l'image comme un être réel, il y a confusion entre soi et l'autre. En témoigne l'étude du comportement à cet âge : l'enfant qui voit son père prendre une douche frissonne et s'ébroue.

Puis l'enfant découvre que l'autre du miroir est une image.

Enfin il acquiert la conviction que cette image est la sienne. Il réalise son identification primordiale. Mais cette unité du corps se fonde comme extérieure à soi et inversée. Et c'est là qu'on peut voir l'origine de l'insatisfaction chronique à l'égard du moi.

L'identification de l'enfant à son image spéculaire ne peut se faire sans un certain appui, représenté par une reconnaissance, que manifeste le regard de la mère. L'enfant y trouve confirmation et du rôle du miroir et de la validité de l'image.

Ce regard préfigure l'instance psychique de l'Autre (A). Il en est la matrice, d'autant que l'ensemble du processus s'accompagne d'un véritable bain de paroles. L'instance de l'Autre sera également, du fait de ce bain de paroles, le lieu des signifiants. On comprend alors que ce lieu sera dorénavant en position constante d'être sollicité par une demande puisqu'il est supposé pouvoir la valider.

C'est ainsi que vont être liés instance de l'Autre, idéal du moi, instance imaginaire du moi, langage.

On notera en outre que *« Si le moi est du registre de l'image, il va de soi que la confrontation ne fait que déboucher sur l'agression. C'est ce que montre toute la psychologie animale lorsqu'elle s'emploie à confronter un animal d'expérience et le miroir »* (J. Lacan).

On déduit aisément de ceci que tout rapport incluant l'identification de l'autre et de soi-même n'ira pas sans motion agressive. C'est ce que montre abondamment l'histoire des peuples.

Mais le propos d'aujourd'hui doit rester centré sur l'Autre.

On se souvient de l'importance que J.P. Sartre y accorde (13).

On sait aussi que c'est très précisément au lieu de l'Autre que J.T.Desanti (3) situe le lieu de l'entreprise «crédogène».

Ce qu'il indique du fonctionnement d'un parti politique s'étend et se généralise sans difficulté au village, au groupe ethnique, à la nation, à l'église. Il suffit qu'une voix se fasse entendre qui parle «au nom de» (du peuple, du roi, ou plus généralement du «souverain bien» ou d'un quelconque «dieu obscur»), pour que l'affaire soit faite, et sans difficulté, puisque la voie, nous l'avons vu, est structurellement toute tracée. L'application de cette figure à la Corse me semble aller sans difficulté. Chacun connaît la prescription des obligations réciproques, de l'élu à l'électeur, du notable au paysan sans qu'on s'y appesantisse.

Chacun est à même d'occuper le lieu de l'Autre pour chacun, et tout le monde se tient ainsi par la barbichette, au nom des usages, du devoir, tant il est vrai que l'île est un Autre.

Il resterait à examiner les ressorts qui ont fait qu'en Corse, ce soit cette question de l'identité qui fonctionne. Que ce soit le signifiant «corse» qui ait été choisi pour renforcer la croyance qu'il y aurait au lieu de l'Autre un signifiant de l'identité.

On comprendra la fièvre avec laquelle certains cherchent la définition de l'identité, l'urgence qu'il y aurait à définir «des indicateurs de corsitude» dans tous les domaines. Celui qui y réussirait pourrait mettre en demeure qu'on s'y conforme...

Heureusement, l'expérience fait entrevoir la vanité de l'entreprise.

Malgré cela, on l'imagine volontiers indéfiniment recommencée...

La psychanalyse n'a pas pour objet de renforcer «l'illusion moïque», l'aliénation du sujet dans l'image. A la question «qui suis-je», elle n'a pas à fournir de réponse, elle a à organiser l'espace dans lequel cette question pourra se développer jusqu'à ce qu'un sujet reconnaisse pour sien le désir qui l'anime.

J. Lacan disait encore : «Toute canaillerie repose sur ceci d'être le grand Autre de quelqu'un. Là où se dessinent les figures où son désir sera capté» (7).

C'est pourtant bien comme cette canaillerie que se noue ordinairement le lien social, depuis celui du couple à celui qui fonde le politique.

On sait que Lacan se demandait s'il était possible que la psychanalyse promeuve un lien social de type nouveau.

La question reste plus que jamais ouverte.

BIBLIOGRAPHIE

1. Albertini M., «La passion d'être corse où le risque d'en mourir», Créativité et folie, Laffitte, Marseille, 1984.
2. Bellone H., Casanova J.C., «La crise d'identité dans la Corse d'aujourd'hui» Cunstati, n° 2, mai 1983.
3. Desanti J.T., *Un destin philosophique* Paris, Grasset, 1982.
4. Freud S., «Psychologie collective et analyse du moi», in *Essais de psychanalyse*, Payot, Paris, 1951.
5. Giudicelli S., «Les corses entre l'insularité et l'exil», *Inf. Psy.* 54, 7, 1978.
6. Lacan J., Séminaire Les formations de l'inconscient», 8/1/1958.
7. Lacan J., Séminaire «L'envers de la psychanalyse», 20/1/70.
8. Laroche B., «La fonction paternelle en Corse», *Inf. Psy.*, 59, 6, 1983.
9. Leutz G.A., «Mettre sa vie en scène», *Le psychodrame* 2, Desclée de Brouwer, Paris 1985?
10. Levi-Strauss C., Séminaire «L'identité», PUF, Paris 1983.
11. Pichon E., «La personne et la personnalité vues à la lumière de la pensée idiomatique française» *Bull. Assoc. Freudienne* n°11, fév. 1985.
12. Poizat-Costa M.F., *Le problème corse*, L'Harmattan, Paris, 1987.
13. Sartre J.P., *Réflexions sur la question juive*, Gallimard, Paris 1954.
14. Secondi N., Santoni J.P. : «La question du père : éléments clés pour une «analyse» du problème corse», *Peuples méditerranéens*, n° 38-39.

